

Cher Camarade.

Je lis et relis votre courrier... Je pense déjà que de vous transmettre ce papier vous donnera une idée générale de mon activité... Bien sûr il y a des anecdotes, des histoires, intéressantes... et même en dehors du réseau car je m'occupais beaucoup des uns et des autres, pour les aider (ce qui était normal).

(7°)

Qui j'ai travaillé pour le réseau C.N.D. Cast. Mon chef recevait des ordres du Colonel Remy. La prudence voulait que nous communiquions très discrètement. Par exemple M. Feuillet était (Le Courville)... Une agente Mad. Montet (Mésange) moi mon numéro de téléphone VAI. 53.32. C'est par Mad. Montet que mon chef a été arrêté elle n'a pas supporté les tortures !! Je devais aussi être arrêté; ceci est un miracle et que Monsieur Feuillet soit revenu de Budeval. Enfin il y aurait presque un livre à tout

dire . . . . Tout ce que je n'ai pas oublié  
(depuis 50 ans ma pensée va vers tout ce  
qui a été) chaque jour.

C'est pourquoi je pense chez  
l'amarade que une visite serait nécessaire  
mais c'est vous seul qui décidait. Je  
peux si vous le préférez répondre aux  
questions. . . J'ajoute que mes chefs  
étaient en lidison avec le Général  
de Gaulle et que nos ordres venaient  
donc de Londres (vous le savez certainement)

Excusez mes ratures; j'écris très mal  
ayant eu le poignet droit brisé.

J'ajoute que j'ai une citation à l'ordre  
du Régiment et la Croix-de-Guerre avec  
une étoile. . .

Toutes mes amitiés et  
meilleurs messages

M. Chabrais

1°)

J'ai appartenu au Réseau C.N.D. Castille  
du 1<sup>er</sup> mars 1943 au 30 septembre 1944  
ce dernier jour ou mon chef a été arrêté.

2°)

J'inscris ici (l'attestation pour servir ce  
que de droit)

Je soussigné, Jacques Feuillet, Expert  
Financier pour la Cour d'Appel à Paris  
Officier de la Légion d'Honneur, certifie  
que Madame Marguerite Chabrais, née  
Dupéché, a servi sous mes ordres comme  
Agent Occasionnel à partir du 1<sup>er</sup> mars 1943  
jusqu'au 30 septembre 1944 au sein du  
Réseau C.N.D. Castille. Durant cette période,  
son activité de résistante a été consacrée  
totalement aux ordres qui lui étaient confiés  
parmi : distribution de tickets d'alimentation,  
gardes de fonds, transports d'armes, réceptions  
de communications téléphoniques entre membres  
du réseau ("boîte à lettres"); elle fut obligée  
également de récupérer du matériel  
d'impression et des documents, et de garder

le matériel; elle le distribua en liaison avec  
le Colonel Yves Masiee (fusillé par les allemands  
en juillet 1944, dans la forêt de Fontainebleau)  
confection de pièces d'identité pour des  
membres du réseau. Elle m'a abrité dès  
mars 1943 à son domicile à Paris, car j'étais  
recherché par les allemands.. Enfin j'ai été  
arrêté le 15 novembre 1943.. Elle avertit tous  
ceux de nos camarades qu'elle savait menacés  
et détruisit les documents compromettants tout  
en continuant son action avec le Colonel Masiee

Le Juin 1964  
J. Feuillet

ATTESTATION POUR SERVIR CE QUE DE DROIT

Je soussigné, Jacques FEUILLET, Expert Financier pour la Cour d'Appel à Paris, Officier de la Légion d'Honneur, certifie que Madame Marguerite CHABRAISON née DUPEUCHOT a servi sous mes ordres comme Agent occasionnel à partir du 1er Mars 1943 jusqu'au 30 Septembre 1944 au sein du réseau C.N.D.-CASTILLE. Durant cette période, son activité de résistance a été consacrée totalement aux ordres qui lui étaient confiés par moi : distribution de titres d'alimentation, gardes de fonds, transports d'armes, réceptions de communications téléphoniques entre membres du réseau ("boîte à lettres") ; elle fut obligée également de récupérer du matériel d'impression et des documents, et de garder ce matériel ; elle le distribua en liaison avec le Colonel Yves MASIEE (fusillé par les Allemands en Juillet 1944, dans la Forêt de Fontainebleau), confection de pièces d'identité pour des membres du réseau. Elle m'a abrité dès Mars 1943 à son domicile à Paris car j'étais recherché par les Allemands. Enfin, je fus arrêté le 15 Novembre 1943, Elle avertit tous ceux de nos camarades qu'elle savait menacés et détruisit les documents compromettants tout en continuant son action avec le Colonel MASIEE.

Le 15 Juin 1964

Jacques FEUILLET

d'appartenance aux F. F. C.

Aucun duplicata ne pouvant être délivré, le porteur de la présente attestation ne devra en distraire en aucune circonstance et, en cas de besoin, faire établir des copies conformes. —

Original à conserver  
par l'intéressé.

RÉFÉRENCE : I. M. N° 407/FFCI Adm

du 17 avril 1947. N° 92836

M. Madame Marguerite CHAPRAISONné le 26.2.1908, a participé à la  
Résistance comme AGENT OCCASIONNEL des Forces Fran-  
çaises Combattantes du 1.3.43 au 30.9.44à l'adresse : C.H.D. CASTELLEParis, le 6 MARS 1952 19

Certificat exact :

Pour le Secrétaire d'État

et par délégation :

Pour le Général, Directeur,

P.O. LE COLONEL DE BELENET CHEF DU 6<sup>ème</sup> BUREAU

Les services accomplis comme « Agent Occasionnel » ne constituent qu'un acte de résistance et ne peuvent compter comme services militaires actifs.

# ATTESTATION

L.C

d'appartenance aux F. F. C.

Aucun duplicata ne pouvant être délivré, le porteur de la présente attestation ne devra s'en dispenser en aucune circonstance et, en cas de besoin, faire établir des copies conformes. —

Original à conserver  
par l'intéressé.

RÉFÉRENCE : I. M. N° 407/FFCI/Adm

du 17 avril 1947. N° 92836

M. adame Marguerite CHABRAISON

né le 26.2.1908, a participé à la

Résistance comme AGENT OCCASIONNEL des Forces Fran-

çaises Combattantes du 1.3.43 au 30.9.44

Réseau : O.N.D. CASTELLE

Paris, le 6 MARS 1952 19

CERTIFIÉ EXACT :

Pour le Secrétaire d'État

et par délégation :

Pour le Général, Directeur,

P.O. LE COLONEL DE BELET CHEF DU 6<sup>ème</sup> BUREAU



Les services accomplis comme « Agent Occasionnel » ne constituent qu'un acte de résistance et ne peuvent compter comme services militaires actifs.